



Conseil économique et social

Distr. générale
27 octobre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-sixième session

31 janvier-7 février 2018

Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par la Community Systems Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

Des données accessibles à tous : stratégie de collecte d'information visant à éliminer la pauvreté et à assurer le développement durable dans l'intérêt de tous.

I. Objectif

L'objectif de la stratégie visant à rendre les données accessibles à tous est de renforcer les capacités de suivi des objectifs de développement durable des pays à faible revenu en vue d'améliorer la gouvernance et la prestation des services pour stimuler les progrès accomplis sur la voie du développement durable. Les réalisations escomptées sont les suivantes :

a) Création d'un logiciel : recourir à un logiciel libre et participatif afin de concevoir, de créer, de tester, de lancer et d'exploiter une plateforme qui rassemble des outils servant à assurer le suivi des objectifs de développement durable en consultation avec les États Membres et des experts internationaux au sein des organismes des Nations Unies ;

b) Renforcement des capacités : renforcer la capacité des systèmes statistiques nationaux de produire et de traiter périodiquement un ensemble complet de données fiables et pertinentes relatives aux indicateurs des objectifs de développement durable pour guider les décideurs dans le suivi des priorités nationales en matière de développement.

Questions de développement examinées

Au cours des délibérations qui ont conduit à l'élaboration du Programme 2030, de nombreux États Membres ont fait part de leurs préoccupations quant aux lacunes importantes en matière de données et d'analyse pour appuyer les objectifs énoncés dans le Programme. Les organismes nationaux de statistique ont fait savoir qu'ils avaient besoin d'une assistance technique pour suivre les indicateurs des objectifs de développement durable, dont le nombre et la complexité se sont accrus, y compris les données infranationales ventilées par un plus large éventail de caractéristiques socioéconomiques (âge, sexe, lieu de résidence, quintil de revenu, handicap). Il convient de mettre au point des outils de suivi des objectifs de développement durable capables de produire un ensemble de données bien plus vaste qu'à l'heure actuelle pour appuyer les réalisations des pouvoirs publics, la prestation de services, la transparence et la responsabilisation.

Liens avec les travaux normatifs et analytiques menés par le système des Nations Unies

La stratégie servira de cadre global permettant au système des Nations Unies de tirer parti de son rôle central eu égard à l'appui aux travaux normatifs et analytiques qu'il est nécessaire de mener pour donner aux systèmes statistiques nationaux les moyens d'assurer un suivi efficace des objectifs de développement durable. Elle permettra de promouvoir le respect des nouvelles normes statistiques internationales approuvées par la Commission de statistique de l'ONU.

II. Aperçu de la question en lien avec les travaux de la Community Systems Foundation

La stratégie porte sur les six axes stratégiques du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable.

Axe stratégique 1 : la coordination et la direction stratégique concernant les données du développement durable. La stratégie vise à renforcer le rôle des organismes nationaux de statistique dans la coordination des données entre les producteurs et les consommateurs de données au sein des institutions publiques en rassemblant des outils de suivi des objectifs de développement durable sur une plateforme homogène et bien organisée. Elle prévoit un mécanisme de coordination pour la collecte, la gestion et la diffusion des statistiques du développement durable.

Axe stratégique 2 : l'innovation et la modernisation des systèmes statistiques nationaux. La stratégie favorise la modernisation des cadres institutionnels et de gouvernance qui permettra de répondre aux exigences posées par l'évolution des écosystèmes de données. Elle permettra d'améliorer l'accès aux données portant sur les principales priorités nationales en matière de développement et d'améliorer la transparence des statistiques officielles, conformément à la notion de données ouvertes et compatibles avec les Principes fondamentaux de la statistique officielle. Elle permettra de promouvoir le recours à de nouvelles technologies informatiques et à de nouvelles sources de données dans le cadre des activités statistiques.

Axe stratégique 3 : le renforcement des programmes et activités statistiques de base, l'accent étant mis sur les besoins en matière de suivi dans le cadre du Programme 2030. La stratégie vise à aider les pays à compiler et à exploiter des données ventilées concernant les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Elle permettra d'élargir le champ des sources de données pour le suivi efficace des objectifs de développement durable. Le dispositif reposera sur des sources classiques de données fiables (enquêtes auprès des ménages, recensements de la population et registres et statistiques de l'état civil) et renforcera les systèmes d'information de gestion administrative (santé, éducation). La stratégie contribuera à promouvoir le recours à de nouvelles sources de données, y compris l'intégration avec les données et les informations géoréférencées et, le cas échéant, la production participative (planification des secours en cas de catastrophe), la collecte de données issues d'appareils mobiles, les compteurs intelligents, d'autres données produites par les citoyens et les sondages menés auprès de la société civile. Elle visera à renforcer les procédures statistiques afin d'améliorer l'accès et l'utilisation de données ventilées pour placer les groupes les plus vulnérables de la société au cœur de l'action menée.

Axe stratégique 4 : la diffusion et l'utilisation des données du développement durable. La stratégie permettra d'exécuter des plans novateurs pour améliorer la diffusion et l'utilisation des données au service du développement durable. Elle portera sur les stratégies de communication et de diffusion à l'intention des décideurs, des législateurs, des médias, du grand public et du milieu universitaire.

Axe stratégique 5 : des partenariats multipartites en faveur des données du développement durable. La stratégie permettra de renforcer le partenariat entre les systèmes statistiques nationaux et internationaux grâce à une plateforme participative regroupant des outils de suivi des objectifs de développement durable.

Axe stratégique 6 : la mobilisation de ressources et la coordination des efforts en vue de renforcer les capacités statistiques. La stratégie permettra d'aider les pays à mobiliser des ressources pour les activités statistiques menées à l'appui des objectifs de développement durable. La plateforme participative permettra aux pays de mettre en commun les ressources dont ils disposent et de concevoir des outils efficaces de suivi des objectifs de développement durable dans le respect des priorités et des normes convenues afin d'appliquer le cadre des indicateurs relatifs à ces objectifs.

III. Quelques exemples de réalisations de la Community Systems Foundation et de difficultés persistantes

La stratégie est fondée sur les réalisations et les enseignements tirés au cours des quinze dernières années dans le cadre du suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Durant cette période, les pays ont renforcé leurs capacités statistiques de suivre les priorités nationales en matière de développement grâce au recours à des outils, tels que DevInfo (www.devinfo.org), une base de données de l'ONU lancée en 2004 et exploitée dans plus de 120 pays en 2015 grâce à l'appui technique de la Community Systems Foundation.

Enseignement n° 1 : des outils novateurs élaborés au niveau national à l'appui des indicateurs de suivi. L'initiative DevInfo de l'ONU a donné la pleine maîtrise du mécanisme aux partenaires nationaux. Ce mode d'engagement prévoyait le transfert de technologie nécessaire pour renforcer les capacités des systèmes statistiques nationaux, alors que, dans le même temps, il a donné accès à des conseils d'experts internationaux sur les aspects techniques du cadre d'indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire, les métadonnées sur les indicateurs et des mesures d'assurance de la qualité. Cette démarche a permis d'ajuster les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour répondre aux priorités nationales en matière de développement, ainsi que de comparer et de stocker dans le système plusieurs sources de données pour un même indicateur. Il a également donné la possibilité d'expliquer aux usagers les raisons pour lesquelles il existait des différences entre les données communiquées aux niveaux national et international. Ce mode d'engagement entre les organismes Nations Unies et les États Membres a constitué une approche novatrice dans la gestion efficace et durable de données, pilotée par les services nationaux de statistique.

Enseignement n° 2 : une stratégie de mise au point d'outils. La meilleure stratégie de mise au point d'outils consiste à adopter une approche participative dans la création d'outils de suivi des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable à l'aide d'un logiciel libre. Conformément à cette méthode de création de logiciels, le code de la source lié au système de suivi est disponible sous forme de licence libre afin de l'analyser, de le modifier et de l'améliorer au fil du temps. La licence libre garantit que l'ensemble des contributions apportées à l'élaboration des outils sont conformes aux exigences globales découlant des besoins nationaux en matière de développement et au système de suivi de l'ONU, en particulier en ce qui concerne la nécessité de suivre les données ventilées des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

Enseignement n° 3 : des normes statistiques flexibles pour permettre de les adapter à la situation nationale. Les systèmes de suivi des indicateurs donnent les meilleurs résultats lorsqu'ils reposent sur des normes statistiques internationales. Le système

DevInfo de l'ONU a été conçu à partir de trois nouvelles normes internationales relatives à la production et à la diffusion de l'information statistique. Il s'agissait notamment de normes concernant l'échange de données et de métadonnées (www.sdmx.org), les normes géographiques (ISO 19115), et la manière de citer des sources de données (www.ddalliance.org), ainsi que la transparence relative à l'aide humanitaire pour ce qui est de l'allocation et de l'emploi des ressources (www.aidtransparency.net). En outre, il est établi qu'il est crucial que le système soit flexible pour permettre aux pouvoirs publics d'adapter les normes internationales pour répondre aux besoins des utilisateurs au niveau national.

Enseignement n° 4 : des principes de mise en œuvre. Les principes de mise en œuvre suivants ont fait leurs preuves :

- l'impulsion donnée au niveau national grâce à la pleine participation et à la détermination des parties prenantes nationales et mondiales pour analyser, concevoir et exécuter les cadres de suivi ;
- la cohérence des indicateurs du développement dans le cadre des objectifs globaux de développement aux niveaux national et mondial, tels que les plans nationaux de développement et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement ;
- un plan de retrait qui aboutit à la création d'un système de suivi des indicateurs mis au point par l'ONU et les autorités nationales et assorti de procédures solides d'appui à la prise de décisions, ainsi qu'au transfert de la gestion de ce système à des institutions de premier plan aux niveaux national et de l'ONU qui ne dépendent pas d'un soutien technique extérieur.

Enseignement n° 5 : une stratégie de promotion. Il convient d'élaborer une stratégie de promotion dynamique pour sensibiliser à l'utilisation d'une plateforme commune regroupant des outils de suivi dans le domaine du développement. La cohérence de la promotion contribuera à faire connaître le système auprès des organismes de l'ONU et des États membres. Il est nécessaire d'offrir suffisamment de flexibilité pour trouver des solutions novatrices propres à chaque pays.

IV. Recommandations

La Community Systems Foundation recommande que les organismes des Nations Unies et les États Membres approuvent la stratégie visant à rendre les données accessibles à tous afin d'élaborer et d'alimenter une plateforme rassemblant des outils libres pour assurer le suivi des priorités nationales en matière de développement, y compris les objectifs de développement durable. Cette plateforme favorisera l'interopérabilité au sein de l'écosystème des statistiques socioéconomiques dans le respect des normes internationales. Les modules libres, harmonisés et autonomes que l'on retrouvera sur cette plateforme permettront d'assurer la continuité des procédures de traitement des statistiques afin de récolter, de gérer et de diffuser des données relatives aux objectifs de développement durable. Pour obtenir davantage d'informations, voir : www.dataforall.org